Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Étalon de cobalt, 10,000 ppm

Numéro de Produit: 2205

Autre Identification des Numéros de Produit: 2205-16, 2205-4

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300 CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

Numéro de Produit: 2205 Page 1 de 16

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

		Mentions	
Classe de Danger	Catégorie	de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 3	H331	P261, P271, P304+P340, P311, P321,
			P403+P233, P405, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331,
			P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310,
			P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Sensibilisant respiratoire	Catégorie 1	H334	P261, P285, P304+P341, P342+P311, P501
Sensibilisant cutané	Catégorie 1	H317	P261, P272, P280, P302+P352, P332+P313,
			P321, P363, P501
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une	Catégorie 2	H373	P260, P314, P501
exposition répétée			
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 2	H401	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique (chronique)	Catégorie 2	H411	P273, P391, P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes









Mot de Signal: Danger

Numéro de Produit: 2205 Page 2 de 16

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H331	Toxique par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Numéro de Produit: 2205 Page 3 de 16



RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution	
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.	
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.	
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.	
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.	
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.	
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.	
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.	
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.	
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.	
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.	
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements	
	contaminés. Rincer la peau à l'eau.	
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où	
	elle peut confortablement respirer.	
P304+P341	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir	
	au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.	
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.	
	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.	
	Continuer à rincer.	
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.	
P310	Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.	
P311	Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.	
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.	
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.).	
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.	
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.	
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.	
P391	Recueillir le produit répandu.	
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.	
P405	Garder sous clef.	
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et	
	internationales.	

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Numéro de Produit: 2205 Page 4 de 16



SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H₂O	18.01 g/mol	7732-18-5	93.16
Nitrate de cobalt hexahydraté	Co(NO ₃) ₂ ·6H ₂ O	291.03 g/mol	10026-22-9	4.90
Acide nitrique	HNO₃	63.01 g/mol	7697-37-2	1.94

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles

de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une

irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une

position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer

Peau: la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a

physician if necessary.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Provoque de graves lésions des yeux Toxique par inhalation Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Susceptible de provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut être nocif en cas d'ingestion. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Diluer avec de l'eau et contacter un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. Contient un carcinogène humain possible. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer l'irritation, la rougeur, la douleur et le larmoiement. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur. EFFETS CHRONIQUES / CANCÉROGÉNÉCITÉ: Le cobalt est un cancérogène possible pour les humains.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Irrigate immediately with large quantity of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Remove to fresh air. Give artificial respiration if necessary. If breathing is difficult, give oxygen. Flush with plenty of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

Numéro de Produit: 2205 Page 5 de 16

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Couvrez le déversement avec du Carbonate de Sodium ou un mélange de carbonate de soude et de chaux éteinte (50:50). Mélanger et ajouter de l'eau pour former une boue. Décanter le liquide dans le drain avec l'excès d'eau. Traiter les résidus solides comme des déchets normaux. Laver le site avec une solution de carbonate de soude. Éliminer toujours conformément aux réglementations locales.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

Numéro de Produit: 2205 Page 6 de 16



SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Lin	nite Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Nitrate de cobalt hexahydraté (100	26-2 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de cobalt hexahydraté (100	26-2 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de cobalt hexahydraté (100	26-2 TLV-TWA	USA	0.02 mg/m³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de cobalt hexahydraté (100	26-2 TLV-TWA	USA	"0.02 mg/m³ TWA (inhalable particulate matter, as Co)" As Cobalt inorganic compounds [RR-02516-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	2 ppm TWA; 5 mg/m³ TWA	U.S OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	2 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	4 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système

normal de ventilation de la pièce est adéquat.

Protection Respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation

normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits

chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

Numéro de Produit: 2205 Page 7 de 16



8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide rose

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Acide

Point de Fusion / Congélation: Approximativement 0°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.02

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

Numéro de Produit: 2205 Page 8 de 16

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Bases puissantes, poudres métalliques, alcalis, Carbures, Sulfure d'Hydrogène, Térébenthine et matières organiques combustibles.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

Toxique par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

LDLo, orale, humaine : 430 mg/kg (acide nitrique), détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de dose létale ; 691 mg/kg (nitrate de cobalt), effets comportementaux, gastro-intestinaux et nutritionnels notés. Contient un carcinogène humain possible dans le nitrate de cobalt.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Numéro de Produit: 2205 Page 9 de 16

Sensibilisation Respiratoire:

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Sensibilisation de la Peau:

Peut provoquer une allergie cutanée Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

Susceptible de provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Numéro de Produit: 2205 Page 10 de 16

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

Numéro de Produit: 2205 Page 11 de 16

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

- 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

 Non listé.
- 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): EPCRA RQ de 1000 lb Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1000 lb TPQ
- 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

Numéro de Produit: 2205 Page 12 de 16

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Cobalt as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N096)" As Cobalt, inorganic compounds [RR-02516-1]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Cobalt as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N096)" As Cobalt, inorganic compounds [RR-02516-1];

"1.0 % de minimis concentration (reportable only when in aqueous solution, listed under Chemical Category N511)" As Nitrate compounds, water dissociable [RR-03804-0]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): 0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Cobalt as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N096)

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): 1.0 % de minimis concentration (reportable only when in aqueous solution, listed under Chemical Category N511)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): Présent

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Extraordinairement dangereux

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "Environmental hazard" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "Present" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): Danger environnemental

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): Présent

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Danger environnemental

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Numéro de Produit: 2205 Page 13 de 16



15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "carcinogen" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "SN 2222 500 lb TPQ (Category Code N096. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "SN 2222 500 lb TPQ (Category Code N096. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Cobalt compounds [RR-00107-0];

"SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)" As Nitrate compounds [RR-01770-9]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "sn 2222" As Cobalt compounds [RR-00107-0]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "sn 2222" As Cobalt compounds [RR-00107-0];

"sn 3722" As Nitrate compounds [RR-01770-9]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)" As Nitrate compounds [RR-01770-9]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): "sn 3722" As Nitrate compounds [RR-01770-9]

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): cancérigène

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): sn 2222

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): SN 2222 500 lb TPQ (Category Code N096. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): sn 3722

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): corrosif; reactive - réactif - deuxième degré

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 1356

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 1356 500 lb TPQ

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 3722

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)

15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): Présent (LIS)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): Present (ACTIVE)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

Numéro de Produit: 2205 Page 14 de 16



15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Nitrate de cobalt hexahydraté (CAS # 10026-22-9): 233-402-1 Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 231-714-2 eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Toxique par inhalation Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Susceptible de provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

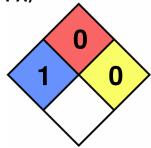
Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Numéro de Produit: 2205 Page 15 de 16



16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-11-13

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.

Numéro de Produit: 2205 Page 16 de 16